



Paris, le 13 décembre 2018

A Marie-Anne Levèque  
Secrétaire générale  
des ministères chargés de l'Éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Madame la secrétaire générale,

Jeudi 6 décembre, à l'issue des élections professionnelles de 2018, les collègues ont placé la CGT en tête à l'administration centrale, manifestant ainsi leur attachement à un syndicalisme de revendications, clair et combatif. A ce titre, **la CGT souhaite porter devant vous les revendications qui ont été les siennes pendant la campagne électorale et ouvrir plusieurs chantiers de négociations.**

**La question du pouvoir d'achat est centrale** pour les agents publics depuis de nombreuses années mais elle a éclaté de façon manifeste ces dernières semaines dans le débat public français, notamment au travers de la mobilisation des « gilets jaunes ». Ce mouvement populaire fait largement écho aux revendications portées par la CGT en matière de pouvoir d'achat, de salaires et de lutte contre les inégalités. **Chez les agents publics, la colère monte et à la centrale aussi !**

Lors de son allocution lundi 10 décembre, le président n'a pas répondu aux revendications légitimes des personnes mobilisées depuis plusieurs semaines et **a très significativement oublié les agents publics dans la série de mesures annoncées.** Aucun dégel du point d'indice des fonctionnaires n'est envisagé par le président et les mesures annoncées sur l'augmentation du SMIC ne concerneront aucun-e des 5,6 millions d'agent-e-s et des 3 400 agent-e-s de l'administration centrale de l'Éducation nationale.

Pour la CGT administration centrale, les ministères chargés de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche doivent être à la hauteur des enjeux et répondre aux préoccupations immédiates des agent-es du service public. **Il est temps d'instaurer « un état d'urgence économique et social ».** Nous porterons cette revendication au niveau national et interministériel en exigeant notamment le dégel du point d'indice, l'abrogation du jour de carence, la renégociation des grilles de la fonction publique, l'embauche de fonctionnaires et la titularisation massive des contractuel-les. Elle portera également la demande d'une augmentation immédiate de 400€ des salaires, du maintien du régime de retraite par répartition et la semaine de 32 heures. **Sur ces revendications, votre relai au niveau interministériel des demandes légitimes de vos agents est essentiel.**

Mais le secrétariat général de nos ministères, en charge de la gestion des personnels de l'administration centrale peut également agir à son niveau. C'est à ce titre que nous portons des revendications claires, concrètes dont la mise en place est possible immédiatement et que **nous demandons un plan d'urgence sociale à la centrale** :

1. **Pas de prime de fin d'année en dessous de 1 000 €** (CIA pour les agent-e-s passé-e-s au RIFSEEP et prime de montant équivalent pour les autres corps ou agents non titulaires)
2. **Revalorisation indemnitaire pour tous** : extension du rebasage forfaitaire de l'IFSE à tout-es et tous les agent-es bénéficiant du RIFSEEP par attribution du montant forfaitaire intermédiaire de revalorisation à tous ceux exclus de la campagne comme le versement d'une revalorisation équivalente aux agents des corps hors RIFSEEP
3. **Hausse des possibilités de promotion** : Un plan exceptionnel et dérogatoire permettant de doubler les possibilités de promotion dans les CAP locales
4. **Prise en charge du jour de carence par l'administration** : abondement des crédits d'action sociale permettant la prise en charge du jour de carence par l'administration sous la forme d'une simplification du dispositif de secours.

En attendant des mesures nationales, ces mesures sont transitoires pour lutter contre la précarité et pour obtenir la justice sociale. Mais elles sont le minimum pour que nos collègues se sentent reconnus et pour apporter à une réponse à l'état de colère et de désespoir qui traverse le pays.

Au-delà de ces mesures immédiates, **la CGT souhaite lancer plusieurs chantiers de négociations** pour permettre l'amélioration des conditions de travail des agents :

- **Un chantier sur les effectifs** : la CGT dénonce la fonte des effectifs de l'administration centrale (-1000 postes en 20 ans) et refuse la perspective de suppressions de 73 postes sur le budget 2019. Il est urgent de travailler en lien avec les directions sur les besoins en créations de postes titulaires pour faire face aux surcharges de travail mises en évidence par le questionnaire RPS réalisé dans le cadre du CHSCT ;
- **Un chantier sur les primes** : la CGT a eu l'occasion de répéter à de nombreuses reprises sa demande de transparence et de justice dans les mécanismes d'attribution des primes. Elle souhaite travailler avec l'administration à un plan de réduction des inégalités indemnitaires reposant sur la proposition d'une échelle flottante des attributions indemnitaires allant à terme de 1 à 4 ;
- **Un chantier sur les carrières** : la CGT souhaite travailler sur l'ouverture de postes aux concours, avec un accompagnement dédié, en particulier dans les services les plus en souffrance (DELCOM, DNE, organismes associés) et la requalification des postes en C et B (reconnaissance des qualifications) pour reconnaître l'exercice effectif de travail des agents ;
- **Un chantier sur l'égalité femmes / hommes à la centrale** : malgré les protections associées au statut, les écarts en termes de carrière et de rémunération entre les femmes et les hommes à la centrale restent insupportables. Une femme gagne en moyenne 25% de moins qu'un homme à la centrale. Il est urgent de mettre en place une vraie force d'accompagnement des carrières des femmes permettant la correction de ces inégalités.
- **Un chantier sur les contractuels** : les contractuels représentaient près de 10% des effectifs au sein de l'administration centrale, il est temps de leur offrir des garanties en terme de déroulement de carrière et de primes équivalentes à celle des agents titulaires. Il est urgent de lancer un plan de déprécarisation des contractuels, notamment en assainissant le recours aux vacances.
- **Un moratoire sur les réorganisations** : la CGT continue de dénoncer les réorganisations permanentes qui secouent notre administration centrale. L'exemple de la réorganisation à la DGESCO est significatif : le retour de l'enquête ad hoc montre bien que l'essentiel des problèmes rencontrés au sein de la direction concernent les modes de travail et ne peuvent être solutionnés dans un nouvel organigramme ;

- **Un moratoire sur les déménagements et un chantier sur les conditions matérielles de travail des agents** : silencieusement, les déménagements touchent toute l'administration centrale. Sur les 4 dernières années, 1900 agents ont déménagé ! Il est temps d'offrir aux agents des conditions de travail décentes : aucun agent ne doit disposer d'une pièce de moins de 10m<sup>2</sup>. Il nous faut également travailler à des espaces collectifs innovants (salles de convivialité et salles de repos) ;
- **Un chantier sur l'action sociale au sein de l'administration centrale** : les crédits alloués à l'action sociale restent très largement insuffisants, ils représentent moins de 1% de la masse salariale. La CGT revendique une hausse des crédits à hauteur de 3% permettant d'offrir aux agents une vraie politique en matière d'aide au logement, de restauration, de vie de famille et de loisirs. Elle réaffirme son refus de toute externalisation de la restauration et son attachement à la restauration sociale autogérée ;
- **Un chantier sur le temps de travail** avec une réflexion sur l'expérimentation de la semaine de 4 jours, la mise en place d'une charte des temps contraignante et un droit à la déconnexion par arrêt des serveurs à plages fixes ;
- **Un chantier sur l'organisation du travail** : l'enquête du CHSCT met en évidence une véritable souffrance au travail des agents liées à des dysfonctionnements dans l'organisation du travail et notamment la lourdeur des chaînes de validation. Il est urgent de lancer un travail sur la circulation des parapheurs, mais aussi sur les modes d'animations des équipes avec un véritable plan de formation à la prévention des risques psycho-sociaux à destination des encadrant-e-s. Il faut travailler à la rénovation de la répartition du travail, la prévention des pics d'activité, du refus de la généralisation du travail en urgence, la prévention des situations de surcharge de travail. Enfin il faut mettre en place parallèlement un véritable chantier pour la reconnaissance des qualifications et des compétences des agents. Un travail spécifique sur la formation doit être mené : elles sont un levier formidable en matière RH, à ce titre il est intolérable que le nombre de jours de formation dispensées au sein de l'administration centrale et le nombre d'agents bénéficiaires aient diminué sur les dernières années.

Nous vous prions d'agréer nos respectueuses salutations,

**Pour la CGT Educ'action administration centrale**

*Les élus titulaires au CTAC :*

- Claude Marchand, Secrétaire général
- Sylvie Aebischer, Secrétaire générale adjointe
- Louis Erb, Co-trésorier